

ELECTIONS LEGISLATIVES

6e Circonscription des Alpes-Maritimes

MARS 1967

COMITE D'ACTION POUR LA Ve REPUBLIQUE

ELECTRICES, ELECTEURS,

Le 19 Décembre 1965, le peuple français exerçant pour la première fois le droit qu'il s'est donné de désigner le Président de la République a renouvelé le mandat du Général de Gaulle.

Il l'a fait en pleine connaissance de cause, après une campagne électorale d'une ampleur sans précédent et malgré la coalition de tous les opposants de quelque parti qu'ils fussent.

Il a, par là même, clairement signifié et ce qu'il veut et ce qu'il ne veut pas.

Le redressement effectué en huit années (1958-1966) durant le premier septennat du Général de Gaulle et la première année du second, donne les moyens de cet avenir.

LES INSTITUTIONS. — A des pouvoirs publics sans consistance suffisante, incarnés dans des gouvernements dépourvus des conditions nécessaires de cohésion et de durée, ont été substituées des institutions stables et équilibrées, assurant l'unité dans la direction, la continuité dans l'action et la participation directe des citoyens à l'exercice du pouvoir grâce à l'adoption des décisions essentielles par le référendum et à l'élection du Chef de l'Etat au suffrage universel.

LE REDRESSEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER réalisé dès le mois de Décembre 1958, confirmé et complété par la stabilisation en 1963, a mis un terme aux méfaits de cinquante années d'inflation presque ininterrompue, assuré à la France une monnaie forte, équilibré notre commerce extérieur, créé les moyens de l'expansion de l'équipement et du progrès social, rendu possible la mise en place du Marché Commun, en particulier celle du Marché Commun Agricole.

Assurée dans ses institutions, libre de son action extérieure, en plein essor économique et dotée d'une monnaie forte, la France a commencé sa marche vers un avenir qui s'appelle : **LE PROGRES, L'INDEPENDANCE ET LA PAIX.**

Pour les Français, l'avenir doit être le progrès. Le progrès c'est-à-dire la prospérité et la justice.

PROSPERITE. — Cela veut dire une expansion continue permettant :

— L'accession à une puissance économique qui permette l'élévation du niveau de vie de tous ;

— La possibilité pour les jeunes générations de trouver des emplois stables, bien rémunérés, correspondant aux capacités et aux goûts de chacun ;

— La réalisation des grands équipements collectifs : logements, routes et autoroutes, équipements urbains et ruraux, téléphones, aérodromes, équipements sportifs, culturels, de loisirs et de vacances.

BREF, TOUT CE QUI FAIT UN GRAND PAYS MODERNE.

Cette œuvre difficile et qu'il est nécessaire de mener à son terme en quelques années suppose de la part de la nation un grand effort d'épargne et de travail, de la part de l'Etat une politique planifiée, cohérente, adaptée aux problèmes multiples qui sont posés, de la part des producteurs l'esprit d'initiative et le goût d'entreprendre. Un tel effort collectif exigé de tous les Français ne sera consenti que dans la justice.

JUSTICE. — Cela veut dire d'abord : que chacun ait sa chance entière dès le départ.

La réforme de l'Education Nationale, la décentralisation de l'enseignement secondaire et du premier

cycle de l'enseignement supérieur, le développement de l'enseignement technique à tous les échelons et de la formation professionnelle constituent une œuvre essentielle de la Ve République et qui doit être poursuivie sans relâche.

La justice, c'est ensuite la transformation du régime économique et social, assurant à tous un niveau de vie satisfaisant, s'attaquant aux inégalités de la fortune comme aux inégalités entre les régions, associant les travailleurs à la gestion économique et aux profits en capital, revalorisant le niveau de vie des agriculteurs, ouvrant à tous les chances de la promotiion sociale.

La justice, c'est aussi la protection des faibles et la sécurité pour les personnes âgées.

La justice, c'est enfin, dans l'ordre humain, l'accession de tous non seulement au bien-être mais à la culture et à la liberté sociale et économique.

L'INDEPENDANCE, qu'est-ce ? Assurément pas l'isolement ni le nationalisme étroit. Un pays peut faire partie d'une alliance telle l'Alliance Atlantique et rester indépendant.

Un pays peut faire partie d'un ensemble économique, tel que le Marché Commun, ou politique, tel que l'Europe Unie que nous voulons, et rester indépendant.

L'Indépendance n'exige pas une puissance illimitée. Des pays plus faibles que la France ont été de tout temps, ou sont indépendants. Mais elle exige un pouvoir ferme, une défense nationale autonome, une monnaie forte.

UN POUVOIR FERME. — Notre pays, qui a connu l'instabilité génératrice d'incohérence et d'impuissance s'est donné des institutions à la fois efficaces et démocratiques.

UNE MONNAIE FORTE, parce que sans elle, un pays dépend inévitablement de l'aide étrangère et par là, risque de s'aliéner lui-même.

LA PAIX, que l'indépendance permet de sauvegarder, est la condition nécessaire de toute rénovation et de toute prospérité. Bien le plus précieux pour les peuples, la paix est aussi le plus menacé. La France, qui vient de vivre vingt-cinq années d'une guerre incessante (guerre mondiale, Indochine, Algérie) qui la voit s'allumer ici ou là et flamber dangereusement au Vietnam, **entend préserver sa paix enfin conquise.**

En résumé nous voulons :

Une France indépendante, pacifique, prospère et fraternelle au sein d'une Europe Unie et dans un monde réconcilié.

Pour atteindre ces objectifs, il faut :

— Un Chef d'Etat choisi par le peuple investi des responsabilités suprêmes ;

— Un Gouvernement stable et homogène ;

— Un Parlement comportant une majorité cohérente et prête à faire taire les égoïsmes des partis ;

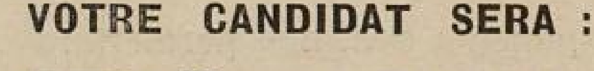
— Des citoyens directement associés à la gestion de leurs affaires politique, économique et sociales.

C'est ce que le peuple de France a choisi avec la Ve République et qu'il a confirmé en renouvelant sa confiance au Général de Gaulle.

C'est pourquoi nous appelons tous les Français à s'unir à nous, autour du Général de Gaulle, Président de la République, pour le progrès, l'indépendance et la Paix.

VIVE DE GAULLE ! VIVE LA REPUBLIQUE ! VIVE LA FRANCE !





VOTRE CANDIDAT SERA :

Pierre ZILLER

Député sortant. Elu depuis 1958. Ancien Maire de Grasse. Conseiller Général des Alpes-Maritimes. Déporté de la Résistance. Chevalier de la Légion d'Honneur. Croix de Guerre 1939-1945. Médaille de la Résistance.

SON SUPPLEANT SERA :

Louis NOILOU

Pilote aviateur retraité. Officier de la Légion d'Honneur. Médaille Militaire. Croix de Guerre 1939-1945. Médaille de la Résistance ; qui, habitant Saint-Laurent-du-Var, s'occupera à nouveau, plus spécialement de la partie Est de la Circonscription.

Vu : le candidat.

Imp. Ægitna - Cannes